

Réorganisations permanentes et binômes double peine !

La direction du SPIP 93 continue à marche forcée de multiplier les réorganisations de service. Ces dernières ont un impact direct sur les conditions de travail et se font au détriment des agents, du bon fonctionnement du service et de la consultation en bonne et due forme des équipes et des organisations syndicales. Le résultat devient donc inverse à celui affiché : les équipes ne sont pas soulagées, des collègues sont mis en grandes difficultés et d'inévitables tensions apparaissent.

➤ Historique :

A la suite d'un comité technique, la Direction du SPIP a décidé de mettre en place de nouvelles organisations de service expérimentales s'appuyant sur de pseudo concertations (groupes de travail pendant les vacances scolaires dans un contexte de départ et d'arrivée de nouveaux collègues qui n'ont pas été consultés). A l'époque, les OS avaient déjà averti le DFPIP sur les dangers de ces projets aussi bien sur le fond et la forme que dans la temporalité (BEX collectifs et courtes peines).

Le rajout des courtes peines aux missions du binôme s'est donc fait dans la précipitation. Le turnover de ces courtes peines génère une charge de travail importante et **la mise en place des binômes a en outre été imposée aux CPIP sortants de formation**. Elle a généré une perte de sens des missions, une fragilisation des équipes livrées à elles-mêmes, une absence de considération, sans aucun accompagnement et soutien de la part de la Direction.

De plus et pour couronner le tout, le binôme courte peine s'est vu imposé (sans aucune concertation ou communication auprès du service ou des différents groupes de travail) une formation sur le logiciel SAPHIRE avec une forte incitation à utiliser quotidiennement ce dispositif. Nous rappelons que cela s'apparente à **des missions de surveillance sur les DDSE ce qui sort totalement du décret statutaire des CPIP** et constitue un dévoiement de leurs missions. Il répond encore une fois à une logique de gestion de flux et de carence RH plus qu'à une réflexion qualitative sur la prise en charge des publics.

➤ Perspectives :

La CGT et le SNEPAP contestent donc le fonctionnement de ces binômes alors que des alternatives existent et que les conditions de travail ont évolué avec l'arrivée massive de ces nouveaux collègues. Après de multiples sollicitations, la Direction s'est enfin résignée contrainte et forcée à organiser une réunion de travail concernant les binômes courte peine. 4 mois d'alarme et 4 mois d'attente !!!

Nous rappelons qu'une organisation de travail efficiente s'appuie sur l'adhésion et le volontariat des agents et non sur des désignations arbitraires reposant sur le tirage au sort. Ces dernières ne peuvent qu'être sources de désorganisation, de risques psycho-sociaux et de désengagement des équipes.



Nous exigeons que la direction tire le bilan de cette expérimentation et que des positions de service claires soient rapidement dégagées.

Nous serons ainsi particulièrement attentifs concernant les conclusions de la réunion de cette semaine sur le sujet, notamment en ce qui concerne nos collègues positionnés arbitrairement sur le dispositif.

Depuis une année, la nouvelle direction du SPIP multiplie les initiatives malheureuses sans concertation ni communication claire. Il serait temps que cela cesse et que soient enfin entendues les alertes des agents et de leurs représentants !



Saint-Denis, le 16 janvier 2023

Réorganisations permanentes et binômes double peine !

*Saint-Denis,
le 16 janvier 2023*